Envoyé en préfecture le 10/10/2022
Reçu en préfecture le 10/10/2022
Publié le
ID : 063-256303520-20220928-DELIB21_2022-DE

SEAT
Syndicat d'Études
et d'Aménagement Touristique

Département du Puy-de-Dôme
Arrondissement de Clermont-Ferrand

Séance de l'assemblée
délibérante du 28 septembre 2022

Délibération n°21/2022

Le Comité Syndical du SEAT, légalement convoqué le mercredi vingt et un septembre, s'est réuni à 18 heures, le mercredi vingt-huit septembre deux mille vingt-deux, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

Titulaires présents :
Jean-Pierre BUCHE
Pascal BRUHAT
Fanny BLANC
Daniel SALLES
Jean-Louis DAVENNE

Titulaires excusés :
Antoine DESFORGES
Jean DELAUGERRE
Amalia QUINTON
Gilles PETEL
Grégory DESTOMBES

Suppléants présents :
Pierre DUPECHER
Catherine PHAM

Suppléants excusés :
Céline AUGER
Danielle RANCY
Françoise BERNARD
Karine SOLOIS
Julien LACOUR
Marie-Françoise CHOFFRUT
Cédric MEYNIER
Maurice DESCHAMPS

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	6					6		

F. BLANC quitte la réunion à 18h45

Objet : Adhésions à des réseaux et structures

Envoyé en préfecture le 10/10/2022
Reçu en préfecture le 10/10/2022
Publié le
ID : 063-256303520-20220928-DELIB21_2022-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que le SEAT a mis en place un schéma directeur transversal et collaboratif à 10 ans regroupant les quatre axes définis par la stratégie politique pour le projet de l'Ecopôle :

- Environnement et préservation de la biodiversité
- Production agricole et alimentation
- Economie circulaire et éco-valorisation du site
- Vivre ensemble et enjeux sociétaux

Le Président explique que dans le cadre du développement du projet de l'Ecopôle du Val d'Allier avec notamment, la pérennisation de l'Espace test Agricole et la mise en œuvre d'un programme d'animation annuel, il est proposé au SEAT de s'inscrire dans plusieurs réseaux professionnels et d'adhérer à plusieurs structures

Le Président présente les différentes adhésions possibles et leur tarif :

Type d'organisme	Nom de l'organisme	Activité	Prix adhésion
Association loi 1901	**APISTORIA**	Société d'Etudes et de Recherches sur l'Apiculture Traditionnelle	50€/an
Association loi 1901	**REEA (Réseau d'Education à l'Environnement Auvergne)**	Animation de réseau, dialogue territorial : accompagnement des projets éducatifs territoriaux, formation des acteurs de l'EEDD comme d'intérêt général et d'utilité sociale, nouveaux projets éducatifs	150€/an
Association loi 1901	**LPO AURA**	EEDD, actions bénévoles	75€/an
Association	**couveuse START'TER**	Activité économique et autres entreprises d'utilité sociale	400/an
Association	**RENETA (Réseau nationale des espaces tests agricoles)**	Promotion du test d'activité pour favoriser l'installation agricole	300/an
Association	**Pôle Bio Massif Central**	Association reconnue d'intérêt général pour le développement de l'AB dans le Massif Central via des projets de R&D.	75€/an

Après exposé et délibération, sur proposition du Président, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- **D'autoriser** le Président à adhérer à l'ensemble des structures identifiées au tarif identifié,
- **De donner** mandat au Président pour signer tous documents liés aux présentes décisions,
- **De charger** Monsieur Jean-Pierre Buche, en qualité de Président, de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président
M. Jean-Pierre BUCHE

BILLOM COMMUNAUTE
S.E.A.T.
MOND'ARVERNE COMMUNAUTE